



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5021027

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 10/01/2025 7H24 C:000340 I:31574
V/REF : INT6622198
V/Email reçu le Vendredi 10/01/2025 à 7H24

Syndicat de Copropriété
VGB PLS-Logements 57 Lyon V2
C/O LAMY Lyon Syndic VaiseII
32 RUE JOANNES CARRET
69338 LYON CEDEX 09

V/REF.IMM. MS104222
IMMEUBLE : VGB PLS-LOGEMENTS 57
6/8 RUE JOSEPHINE BAKER
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 28 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N6/8 BAKER - LOGEMENT DE M RAMRADJ TEL*06 03955252*

MOTIF : INTERVENIR POUR LES MÉCANISMES VMC DANS LE LOGEMENT CASSES

Donneur d'ordre : M. L. SAGNIMORTE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Ramonage de gaine(s) et/ou nettoyage de bouche(s) de ventilation.

LE 10/01 A 10H00 :
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT M. RAMRADJ
CONTROLE BOUCHES VMC DE LA CUISINE ET DES WC
CELLES-CI SONT HORS-SERVICE
PRISE DE REFERENCES
APPROVISIONNEMENT DES FOURNITURES AUPRES DE NOTRE FOURNISSEUR
DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA BOUCHE VMC CUISINE ET DES WC
ESSAIS - RAS
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 10/01/25 à 14H20 Mme J. STANGANINI

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
3,25	H.Ouvrier Qualifié le 10/01	2	73,82	239,91
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
1,00	Mise en oeuvre véhicule spécialisé	2	39,45	39,45
2,00	Bouche(s) VMC BAP45 -cuisine	2	48,52	97,04
1,00	Bouche(s) VMC BAP45 -Wc	2	28,41	28,41



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5021027

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	433,93
T.V.A. a 10,00%	43,39
TOTAL T.T.C.En EURO	477,32

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Lamy Lyon Syndic Vaise II
32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903
69338 LYON CEDEX 09
Téléphone 04.72.74.50.20 - Fax 04.78.24.86.07
Société LAMY SAS au capital de 219388000€ SIREN 487530099
RCS Lyon 487530099-Carte pro T G S PT CPI
75012015000001224
délivrée par la CCI de Lyon Saint-Etienne Roanne - Garanties
financières CEGC, 59 av Pierre Mendès France 75013 PARIS

Votre interlocuteur

M. SAGNIMORTE louis
Téléphone 04.72.74.50.20 - Fax 04.72.74.50.96
Email : LSAGNIMORTE@lamy-immobilier.fr

Adresse principale de l'ensemble immobilier

VGB PLS - LOGEMENTS 57 LYON V2
6 - 8 RUE JOSEPHINE BAKER
69007 LYON

Nos références :

INT6622198/MS104222/IM172320/FU 213141

**DEMANDE D'INTERVENTION
CONTRACTUELLE**

INT6622198

LYON , le 09/01/2025
SERVIMO
101 AVENUE PAUL MARCELLIN
69120 VAULX EN VELIN

Correspondance à adresser à

Syndicat de copropriété VGB PLS - LOGEMENTS 57 LYON V2
C/° Lamy Lyon Syndic Vaise II
32 RUE JOANNES CARRET TSA 50903 69338 LYON CEDEX 09

Envoi de la présente : Email centreappels@servimo.fr (nombre de pages : 1) - Téléphone 04.78.79.36.36

Nature de l'intervention demandée

Messieurs,

En notre qualité de Syndic de la résidence référencée, nous vous demandons de bien vouloir effectuer les diligences suivantes :

Objet : Problème VMC lgt RAMRADJ

Descriptif : Je vous remercie de bien vouloir contacter MME RAMRADJ 06.03.95.52.52, cette dernière nous indique que les mécanismes VMC dans son logement sont cassés.

Lieu de l'intervention

Bâtiment :

Escalier :

Adresse :

6 - 8 RUE JOSEPHINE BAKER
69007 LYON

Appartement :

Etage :

Occupant(e) :

Codes d'accès : platine *6957 - 6-8
J. Baker

Date maximum d'intervention : 13/01/2025

Toute intervention de sous-traitance est interdite, sauf accord express du maître d'ouvrage ou de son mandataire formalisé conformément aux dispositions de la loi du 31 décembre 1975.

Contact sur place :

Tél. :

Horaires :

M. SAGNIMORTE louis



nexity

**Mobilisés
pour nos
clients
en toute
sécurité**

**plus que
jamais,
avec
vous !**

RECOMMANDATIONS À L'ATTENTION DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE L'INTERVENTION AU SEIN DES COPROPRIÉTÉS

Afin d'éviter la prise de risques, le personnel intervenant doit accéder seul aux différentes parties communes nécessaires à la réalisation de son intervention. Si cela est impossible, il devra alors respecter toutes les mesures de précautions nécessaires rappelées ci-dessous :



AVANT D'INTERVENIR SUR LA RÉSIDENCE

Il convient de vous assurer que le personnel intervenant dispose des produits et équipements nécessaires afin de se désinfecter et de se protéger les mains pour limiter les risques de transmission du virus.



EN ENTRANT DANS L'IMMEUBLE

Le personnel intervenant doit porter un masque et des gants jetables pour utiliser interphone, digicode, interrupteurs, poignées etc.

EN CIRCULANT DANS LA RÉSIDENCE

1M

Le personnel intervenant salue sans serrer les mains et se tient à une distance minimum de 1 mètre de tout occupant.



EN UTILISANT L'ASCENSEUR

Le salarié monte seul dans l'ascenseur et ne touche pas les boutons et parois avec les mains.

UNE FOIS L'INTERVENTION TERMINÉE

Le salarié quitte au plus vite la résidence. Le rapport d'intervention doit être fait par mail et non par contact avec un occupant.

IMPORTANT : Avant de quitter le lieu de l'intervention, le salarié doit désinfecter les parties touchées à l'aide d'un produit adapté.

NEXITY LAMY - SAS au capital de 219 388 000 € - Siège Social : 19 rue de Vienne - TSA 10034 - 75801 PARIS Cedex 08 - SIREN 487 530 099 RCS PARIS, APE 6832A. Carte professionnelle N°CPI 7501 2015 000 001 224 délivrée par la CCI de Paris île de France et portant sur les activités de Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière, Prestations touristiques et Syndic de copropriété - Garanties Financières : Compagnie Européenne de Garanties et Cautions "SOCAMAB" : 16 rue Hoche, Tour Kupka B - TSA 39999, 92919 La Défense Cedex ; adhésion à l'Organisme ORIAS sous le N° 10.058.808 au titre de son activité Courtier en assurances. 2020.